

TOULCOING

DIMANCHE 7 MARS : Service médical : M. Dhailuin, 72 bis, r. Thiers (Tél. 14.67); M. Rembert, 288, r. de la Blanc-Porte (Tél. 10.51); Pharmaciens de garde : M. Triplet, 6, r. St-Jacques, et M. Lefèvre, 13, r. de Tournai.

Le budget communal

Les opérations de guerre : La section du budget réservée aux opérations de guerre s'accroît chaque année. Les dépenses prévues au budget primitif de 1943 ont été évaluées à 6.246.800 fr. en quantités à 13.394.270 fr. pour l'année 1943.

Les opérations de guerre : La section du budget réservée aux opérations de guerre s'accroît chaque année. Les dépenses prévues au budget primitif de 1943 ont été évaluées à 6.246.800 fr. en quantités à 13.394.270 fr. pour l'année 1943.

A la salle de fêtes de Saint-Christophe : Dimanche 7, à 16 h., la troupe mixte de Saint-Christophe interprète à la salle de fêtes, 36, rue du Moulin-Fagot, le drame de Th. Borgeat, « Les tampons », qui sera joué en 3 actes de 15 à 20 minutes.

Aux Loisirs Littéraires et artistiques : La prochaine réunion des Loisirs littéraires et artistiques aura lieu le dimanche 21 mars, à 15 h. 30, en la salle du premier étage de la Brasserie Industrielle-Bourgeois, sous la présidence de M. Jules Van den Driessche, membre de la commission historique du Nord.

Le talent de peintre et de conférencier de M. de la Motte est suffisamment connu et apprécié des membres de ce cercle; il n'est donc pas nécessaire d'insister sur l'intérêt de la prochaine réunion, qui attirera aux Loisirs le grand public de Roubaix-Tourcoing.

La distribution de la charcuterie : Le syndicat des charcutiers de Tourcoing informe la population que la charcuterie sera distribuée exceptionnellement cette semaine le samedi, le 6 mars, à 10 h. 30, au lieu du dimanche 7.

Les cours publics d'arboriculture : Le cours public d'arboriculture fruitière professé par M. Lasser, directeur des plantations communales, aura lieu dimanche 7, à 10 h., en la salle de la Brasserie Industrielle-Bourgeois, sous la présidence de M. Jules Van den Driessche, membre de la commission historique du Nord.

Le paiement des soupes populaires : Les personnes en possession de cartes de soupe populaire munies de tickets réglementaires doivent se présenter dans l'ordre ci-après pour effectuer le paiement de leur soupe :

Le paiement des soupes populaires : Les personnes en possession de cartes de soupe populaire munies de tickets réglementaires doivent se présenter dans l'ordre ci-après pour effectuer le paiement de leur soupe :

Dés que la nuit tombe : Et-ce l'effet des premiers beaux jours? On constate actuellement à la nuit tombante que trop de personnes oublient les réverbères de leur appartement et de camoufler leurs lumières.

NOS COMPATRIOTES... : M. Maurice Vanhaeck, lauréat de la Société des sciences de Lille, a été nommé directeur de la Société des sciences de Lille.

APRES L'ACCIDENT D'UNE MICHÉLINE : Les personnes blessées dans l'accident survenu vendredi, vers 16 h. 45, rue Pierre-Motte, et qui peuvent se déplacer, sont priées de venir au commissariat du 5^e arrondissement, Chapital.

ARRESTATION : Le gendarme civil de l'arrondissement de Valenciennes, domicilié 40, rue de la Banque, ouvrier chez M. Lasser, a été arrêté par un juge d'instruction de Valenciennes, le 5 mars, au commissariat du 5^e arrondissement, Chapital.

APRES L'ACCIDENT D'UNE MICHÉLINE : Les personnes blessées dans l'accident survenu vendredi, vers 16 h. 45, rue Pierre-Motte, et qui peuvent se déplacer, sont priées de venir au commissariat du 5^e arrondissement, Chapital.

Informations financières CRÉDIT LYONNAIS

Capital : 400 millions entièrement versés. Réserve : 800 millions. (R.C. LYON B 732) L.B. 34

Dans sa séance du 26 février 1943, le Conseil d'administration du CRÉDIT LYONNAIS a décidé de proposer à la prochaine assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende de 200 francs par action.

Le dividende de 200 francs par action sera réparti comme suit : 100 francs en espèces et 100 francs en actions nouvelles de 100 francs chacune.

Le dividende de 200 francs par action sera réparti comme suit : 100 francs en espèces et 100 francs en actions nouvelles de 100 francs chacune.

Le dividende de 200 francs par action sera réparti comme suit : 100 francs en espèces et 100 francs en actions nouvelles de 100 francs chacune.

Le dividende de 200 francs par action sera réparti comme suit : 100 francs en espèces et 100 francs en actions nouvelles de 100 francs chacune.

Le dividende de 200 francs par action sera réparti comme suit : 100 francs en espèces et 100 francs en actions nouvelles de 100 francs chacune.

Le dividende de 200 francs par action sera réparti comme suit : 100 francs en espèces et 100 francs en actions nouvelles de 100 francs chacune.

Le dividende de 200 francs par action sera réparti comme suit : 100 francs en espèces et 100 francs en actions nouvelles de 100 francs chacune.

Le dividende de 200 francs par action sera réparti comme suit : 100 francs en espèces et 100 francs en actions nouvelles de 100 francs chacune.

Le dividende de 200 francs par action sera réparti comme suit : 100 francs en espèces et 100 francs en actions nouvelles de 100 francs chacune.

Le dividende de 200 francs par action sera réparti comme suit : 100 francs en espèces et 100 francs en actions nouvelles de 100 francs chacune.

Le dividende de 200 francs par action sera réparti comme suit : 100 francs en espèces et 100 francs en actions nouvelles de 100 francs chacune.

Le dividende de 200 francs par action sera réparti comme suit : 100 francs en espèces et 100 francs en actions nouvelles de 100 francs chacune.

Le dividende de 200 francs par action sera réparti comme suit : 100 francs en espèces et 100 francs en actions nouvelles de 100 francs chacune.

Le dividende de 200 francs par action sera réparti comme suit : 100 francs en espèces et 100 francs en actions nouvelles de 100 francs chacune.

Le dividende de 200 francs par action sera réparti comme suit : 100 francs en espèces et 100 francs en actions nouvelles de 100 francs chacune.

Le dividende de 200 francs par action sera réparti comme suit : 100 francs en espèces et 100 francs en actions nouvelles de 100 francs chacune.

CONVOIS FUNEBRES

M^{me} veuve Louis FLORIN, née Julienne LEROY : M^{me} Florin est décédée le 4 mars 1943, dans sa 68^e année, à la suite d'une longue maladie.

M^{me} veuve Louis FLORIN, née Julienne LEROY : M^{me} Florin est décédée le 4 mars 1943, dans sa 68^e année, à la suite d'une longue maladie.

M^{me} veuve Louis FLORIN, née Julienne LEROY : M^{me} Florin est décédée le 4 mars 1943, dans sa 68^e année, à la suite d'une longue maladie.

M^{me} veuve Louis FLORIN, née Julienne LEROY : M^{me} Florin est décédée le 4 mars 1943, dans sa 68^e année, à la suite d'une longue maladie.

M^{me} veuve Louis FLORIN, née Julienne LEROY : M^{me} Florin est décédée le 4 mars 1943, dans sa 68^e année, à la suite d'une longue maladie.

M^{me} veuve Louis FLORIN, née Julienne LEROY : M^{me} Florin est décédée le 4 mars 1943, dans sa 68^e année, à la suite d'une longue maladie.

M^{me} veuve Louis FLORIN, née Julienne LEROY : M^{me} Florin est décédée le 4 mars 1943, dans sa 68^e année, à la suite d'une longue maladie.

M^{me} veuve Louis FLORIN, née Julienne LEROY : M^{me} Florin est décédée le 4 mars 1943, dans sa 68^e année, à la suite d'une longue maladie.

M^{me} veuve Louis FLORIN, née Julienne LEROY : M^{me} Florin est décédée le 4 mars 1943, dans sa 68^e année, à la suite d'une longue maladie.

M^{me} veuve Louis FLORIN, née Julienne LEROY : M^{me} Florin est décédée le 4 mars 1943, dans sa 68^e année, à la suite d'une longue maladie.

M^{me} veuve Louis FLORIN, née Julienne LEROY : M^{me} Florin est décédée le 4 mars 1943, dans sa 68^e année, à la suite d'une longue maladie.

M^{me} veuve Louis FLORIN, née Julienne LEROY : M^{me} Florin est décédée le 4 mars 1943, dans sa 68^e année, à la suite d'une longue maladie.

M^{me} veuve Louis FLORIN, née Julienne LEROY : M^{me} Florin est décédée le 4 mars 1943, dans sa 68^e année, à la suite d'une longue maladie.

M^{me} veuve Louis FLORIN, née Julienne LEROY : M^{me} Florin est décédée le 4 mars 1943, dans sa 68^e année, à la suite d'une longue maladie.

M^{me} veuve Louis FLORIN, née Julienne LEROY : M^{me} Florin est décédée le 4 mars 1943, dans sa 68^e année, à la suite d'une longue maladie.

M^{me} veuve Louis FLORIN, née Julienne LEROY : M^{me} Florin est décédée le 4 mars 1943, dans sa 68^e année, à la suite d'une longue maladie.

M^{me} veuve Louis FLORIN, née Julienne LEROY : M^{me} Florin est décédée le 4 mars 1943, dans sa 68^e année, à la suite d'une longue maladie.

M^{me} veuve Louis FLORIN, née Julienne LEROY : M^{me} Florin est décédée le 4 mars 1943, dans sa 68^e année, à la suite d'une longue maladie.

DULSOJA

Aliment composé à base de fèves de SOJA. Roncq, Mort de M. Delcourt, doyen de la population.

Crédit Lyonnais Bilan au 31 Décembre 1942. Le bilan au 31 décembre présente un total de 38.122 millions, en augmentation de 100 millions par rapport au 31 novembre.

BONDEURS DES TRAVAUX DE REPARATIONS : Les travaux de réparations effectués au cours de l'année 1942 ont été évalués à 1.050 millions.

HEPASCOUL FRANCOIS : Tirages financiers. Ville de Paris 2 % 1898. Le N° 119.226 gagne 100.000 francs.

TRIBUNAUX COUR D'APPEL DE DOUAI : Une affaire de faux tickets de pain à Roubaix. Dans une affaire de faux tickets de pain, le Tribunal de Douai a condamné un habitant de Roubaix à 300 francs d'amende.

TRIBUNAUX COUR D'APPEL DE DOUAI : Une affaire de faux tickets de pain à Roubaix. Dans une affaire de faux tickets de pain, le Tribunal de Douai a condamné un habitant de Roubaix à 300 francs d'amende.

TRIBUNAUX COUR D'APPEL DE DOUAI : Une affaire de faux tickets de pain à Roubaix. Dans une affaire de faux tickets de pain, le Tribunal de Douai a condamné un habitant de Roubaix à 300 francs d'amende.

TRIBUNAUX COUR D'APPEL DE DOUAI : Une affaire de faux tickets de pain à Roubaix. Dans une affaire de faux tickets de pain, le Tribunal de Douai a condamné un habitant de Roubaix à 300 francs d'amende.

TRIBUNAUX COUR D'APPEL DE DOUAI : Une affaire de faux tickets de pain à Roubaix. Dans une affaire de faux tickets de pain, le Tribunal de Douai a condamné un habitant de Roubaix à 300 francs d'amende.

TRIBUNAUX COUR D'APPEL DE DOUAI : Une affaire de faux tickets de pain à Roubaix. Dans une affaire de faux tickets de pain, le Tribunal de Douai a condamné un habitant de Roubaix à 300 francs d'amende.

TRIBUNAUX COUR D'APPEL DE DOUAI : Une affaire de faux tickets de pain à Roubaix. Dans une affaire de faux tickets de pain, le Tribunal de Douai a condamné un habitant de Roubaix à 300 francs d'amende.

TRIBUNAUX COUR D'APPEL DE DOUAI : Une affaire de faux tickets de pain à Roubaix. Dans une affaire de faux tickets de pain, le Tribunal de Douai a condamné un habitant de Roubaix à 300 francs d'amende.

TRIBUNAUX COUR D'APPEL DE DOUAI : Une affaire de faux tickets de pain à Roubaix. Dans une affaire de faux tickets de pain, le Tribunal de Douai a condamné un habitant de Roubaix à 300 francs d'amende.

TRIBUNAUX COUR D'APPEL DE DOUAI : Une affaire de faux tickets de pain à Roubaix. Dans une affaire de faux tickets de pain, le Tribunal de Douai a condamné un habitant de Roubaix à 300 francs d'amende.

TRIBUNAUX COUR D'APPEL DE DOUAI : Une affaire de faux tickets de pain à Roubaix. Dans une affaire de faux tickets de pain, le Tribunal de Douai a condamné un habitant de Roubaix à 300 francs d'amende.

COMMUNIQUE

INTERPROFESSIONNEL DU VIN DE CHAMPAGNE. La campagne de Champagne-Echange a été permise par la Champagne de se procurer le vin de Champagne.

INTERPROFESSIONNEL DU VIN DE CHAMPAGNE. La campagne de Champagne-Echange a été permise par la Champagne de se procurer le vin de Champagne.

INTERPROFESSIONNEL DU VIN DE CHAMPAGNE. La campagne de Champagne-Echange a été permise par la Champagne de se procurer le vin de Champagne.

INTERPROFESSIONNEL DU VIN DE CHAMPAGNE. La campagne de Champagne-Echange a été permise par la Champagne de se procurer le vin de Champagne.

INTERPROFESSIONNEL DU VIN DE CHAMPAGNE. La campagne de Champagne-Echange a été permise par la Champagne de se procurer le vin de Champagne.

INTERPROFESSIONNEL DU VIN DE CHAMPAGNE. La campagne de Champagne-Echange a été permise par la Champagne de se procurer le vin de Champagne.

INTERPROFESSIONNEL DU VIN DE CHAMPAGNE. La campagne de Champagne-Echange a été permise par la Champagne de se procurer le vin de Champagne.

INTERPROFESSIONNEL DU VIN DE CHAMPAGNE. La campagne de Champagne-Echange a été permise par la Champagne de se procurer le vin de Champagne.

INTERPROFESSIONNEL DU VIN DE CHAMPAGNE. La campagne de Champagne-Echange a été permise par la Champagne de se procurer le vin de Champagne.

INTERPROFESSIONNEL DU VIN DE CHAMPAGNE. La campagne de Champagne-Echange a été permise par la Champagne de se procurer le vin de Champagne.

INTERPROFESSIONNEL DU VIN DE CHAMPAGNE. La campagne de Champagne-Echange a été permise par la Champagne de se procurer le vin de Champagne.

INTERPROFESSIONNEL DU VIN DE CHAMPAGNE. La campagne de Champagne-Echange a été permise par la Champagne de se procurer le vin de Champagne.

INTERPROFESSIONNEL DU VIN DE CHAMPAGNE. La campagne de Champagne-Echange a été permise par la Champagne de se procurer le vin de Champagne.

INTERPROFESSIONNEL DU VIN DE CHAMPAGNE. La campagne de Champagne-Echange a été permise par la Champagne de se procurer le vin de Champagne.

INTERPROFESSIONNEL DU VIN DE CHAMPAGNE. La campagne de Champagne-Echange a été permise par la Champagne de se procurer le vin de Champagne.

FOIE ESTOMAC. Médicament pour le foie et l'estomac. Les personnes souffrant de troubles digestifs ou hépatiques trouveront dans ce médicament un remède efficace.